



Vue du parapet du mur de soutènement au Nord côté Gouët : appareillage de moellon de granite (au niveau de la base du sol, 0,9 à 1 mètre d'épaisseur ; au plus haut, 0,6 mètre d'épaisseur)

IVR53_20232200668NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation